

BARÈME DES HONORAIRES*

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

De M. DACHEUX Hugo

Achat-Vente de Maison, Appartement, Garage :

Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires charge Vendeur pour les mandats Succès

De 1 € à 50 000 € : 4500 € / exclusivité 3990 €
 50 001 € à 80 000 € : 5500 € / exclusivité 4990 €
 80 001€ à 120 000€ : 6500 € / exclusivité 5990 €
 120 001€ à 140 000€ : 5,5 % / exclusivité 5,0 %
 140 001€ à 180 000€ : 5,0 % / exclusivité 4,5 %
 180 001€ à 220 000€ : 4,5 % / exclusivité 4,2 %
 220 001€ à 300 000€ : 4,2 % / exclusivité 4,0 %
 Au-delà de 300 001€ : 3.99 %

Achat-Vente de Terrain :

Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires charge Vendeur pour les mandats Succès

De 1 € à 40 000 € : 3990 €
 40 001 € à 70 000 € : 4990 €
 70 001€ à 120 000€ : 5990 €
 120 001€ à 170 000€ : 6990 €
 170 001€ à 600 000€ et plus : 3.99%

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable, **dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie**

	Logement situé en zone non tendue		Logement situé en zone tendue		Logement situé en zone très tendue	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	90 € TTC	-	120 € TTC	-	150 € TTC	-
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € / m ²	8 € / m ²	10 € / m ²	10 € / m ²	12 € / m ²	12 € / m ²
Etat des lieux d'entrée	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²



Gestion locative (en partenariat avec MIG GESTION)

6 % TTC du montant des loyers hors charges encaissés mensuellement

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien
 Honoraires HT : de 3.5 à 9% suivant contrat Promoteurs

* Chaque mandataire est juridiquement indépendant.

Mis à jour le 08/04/2020